

# «C'était un coup de folie dans un moment de profond désarroi»

**LA CURE** Quelques jours après l'incendie de Chez Mamac, survenu le 28 janvier, les circonstances du drame se précisent. L'avocat du restaurateur arrêté nous donne une première explication.

PAR ALICE RUEL ET CAROLINE GEBHARD

La neige tombe sur les débris du restaurant Chez Mamac, ce jeudi 30 janvier à La Cure, tandis que l'odeur de cendres plane toujours dans l'air. Ravagé par les flammes deux jours plus tôt, l'établissement est désormais méconnaissable pour ceux qui le fréquentaient régulièrement. Au milieu des débris calcinés, quelques amis et membres de la famille ramassent les outils qui peuvent encore servir afin de les mettre à l'abri. Du charmant chalet en bois qui trônait là il y a moins d'une semaine, il reste bien peu de choses.

## Retranché dans son deuxième établissement

Que s'est-il passé dans la nuit de lundi à mardi pour que le restaurateur mette le feu à sa propre affaire, comme il l'a reconnu devant la police et le Ministère public? Dans le village comme au-delà, la question est sur toutes les lèvres depuis son arrestation, survenue quelques heures après le drame.

Les proches que nous avons rencontrés ne tiennent pas à s'exprimer pour le moment. Ils nous renvoient à l'avocat de la famille, Jérôme Darbre, qui était aux côtés du tenancier, mercredi, durant ses longues heures d'audition par les autorités.

D'après lui, son client a connu «un coup de folie dans un moment de profond désarroi, c'est ce qui ressort de ses déclarations».

La nuit des faits, le bistrotier était seul chez lui, dans le domicile familial accolé au restaurant. «Il n'a jamais souhaité

faire du mal à qui que ce soit, à part peut-être à lui-même», insiste son défenseur. Selon nos informations, sa femme et sa fille étaient hébergées ailleurs ce soir-là.

## Face aux policiers, il n'a pas opposé de résistance

Après avoir bouté le feu à son établissement, le tenancier a pris la fuite en direction du Vermeilley, une buvette dont il a aussi la gestion. C'est là, dans ce chalet perdu au milieu des pâturages, que les forces de l'ordre l'ont finalement intercepté. L'arrestation s'est faite «dans le calme», assure Jérôme Darbre, qui précise que son client n'a jamais eu l'intention de détruire le Vermeilley.

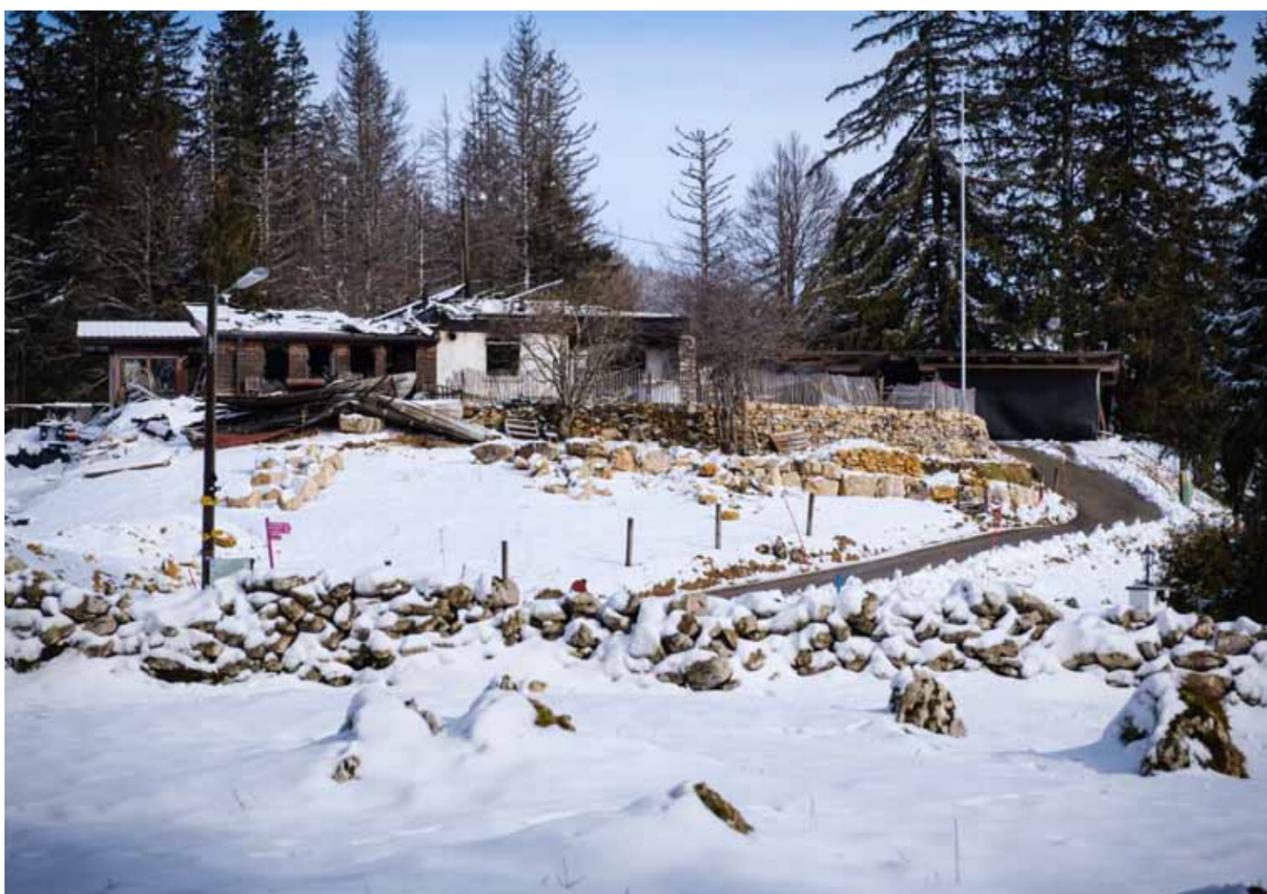


**Devant la police, il était plein de remords et très triste. Il regrette énormément, parce qu'il tenait beaucoup à son restaurant.»**

JÉRÔME DARBRE  
AVOCAT DU BISTROTIER INTERPELLÉ

Interrogé dans la foulée, le bistrotier a rapidement reconnu les faits, sans parvenir toutefois à expliquer les raisons de son passage à l'acte.

«Devant la police, il était plein de remords et très triste. Il regrette énormément, parce qu'il tenait beaucoup à son restaurant», relate Jérôme Darbre. Insistant sur le «coup de folie» de son client, il ajoute que celui-ci



Le restaurateur de Chez Mamac, à La Cure, a mis le feu à son établissement mardi 28 janvier. CÉDRIC SANDOZ

avait repris ses esprits au moment des auditions.

## Sans précédent, il a été relâché

Comment, dès lors, expliquer ce moment de bascule? S'il reste encore de nombreuses zones d'ombre à éclaircir, le drame semble être survenu à une période où Chez Mamac semblait faire le plein de clients.

«A priori, il n'y avait pas de problème financier», note l'avocat, qui ajoute que l'établissement tournait à plein régime. Pour le tenancier, qui travaillait d'arrache-pied, cette période aurait fini par entraîner un «grand stress et une grande fatigue» et, finalement, un «gros coup de blues».

«Il n'allait pas bien», résume l'homme de loi.

A ce stade de l'enquête, impos-

sible de savoir si le gérant de Chez Mamac était ou non en pleine possession de ses moyens lorsqu'il a allumé le feu. «Il a pas mal de blancs sur le moment même du passage à l'acte», commente son défenseur.

Le restaurateur, qui n'a, selon son avocat, aucun antécédent, a été relâché mercredi soir. Il est, depuis, hospitalisé. «Il a besoin de temps pour se repo-

ser et reprendre des forces», indique Jérôme Darbre, tout en précisant qu'il bénéficie «de tout le soutien que ses proches peuvent lui apporter», après qu'il a perdu à la fois son logement et son lieu de travail.

Mardi, la famille a annoncé sur Facebook la fermeture définitive de Chez Mamac. Le Vermeilley, quant à lui, a rouvert ses portes ce jeudi.

## Un forum pour donner un coup de pouce à l'emploi

**ÉTOY** L'Association pour le développement économique du district de Morges veut mettre en lien chômeurs et employeurs.

Il y a comme un paradoxe sur le marché de l'emploi vaudois. Alors que le chômage est en augmentation et a dépassé les 4,5%, les entreprises peinent encore à recruter de la main-d'œuvre qualifiée. Une situation qui affecte tout particulièrement les secteurs de l'hôtellerie-restauration, du commerce de détail, de la construction et de l'énergie. «Il y a une inadéquation sur le marché de l'emploi qui est due à une méconnaissance des opportunités», explique Olivier Bailly, directeur de l'Associa-

tion de la région Cossonay-Aubonne-Morges (Arcam), qui œuvre pour le développement économique.

Pour répondre à ce problème, l'Arcam, en collaboration avec le Club des entreprises du Littoral Parc, a mis sur pied une nouvelle initiative destinée à faciliter le recrutement. Totalisant près de 5500 emplois pour 250 sociétés, la zone d'activité est l'une des premières touchées.

«Ce n'est pas un besoin qui est propre à cette zone, toute la région, et même tout le Canton

doit composer avec cette conjoncture», indique Olivier Bailly. Baptisé Forum de l'emploi, l'évènement se tiendra à



**Il y a une inadéquation sur le marché de l'emploi qui est due à une méconnaissance des opportunités.»**

OLIVIER BAILLY  
DIRECTEUR DE L'ARCAM

l'Afterwork Hotel, à Etoy, le mardi 4 février. De 13h à 17h, des entretiens minute, aussi appelé «job dating», ainsi que des ateliers devraient permettre de mettre en relation des employeurs de la région morgienne avec des candidats potentiels.

Le concept s'inspire largement d'autres évènements de réseautage, souvent destinés aux jeunes en sortie d'études. Hasard du calendrier, le lendemain soir se tiendra au Centre d'enseignement professionnel de Marcelin la Nuit de l'apprentissage, destinée aux élèves en fin de scolarité obligatoire.

## Succès déjà garanti

Une semaine avant l'évènement, pas moins de 500 demandeurs d'emploi se sont déjà annoncés, signe que l'intérêt entre employeurs et candidats est réciproque.

«Nous avons une vingtaine d'entreprises partenaires, pour



Président de l'Arcam, Olivier Bailly, croit à l'efficacité du réseautage. ROJ

nonante métiers différents. Au vu de la forte demande, il y a de grandes chances qu'on organise une seconde édition. On pourrait facilement avoir deux ou trois fois plus d'employeurs intéressés», estime Olivier Bailly.

Ce succès doit beaucoup à la collaboration étroite avec les offices régionaux de placement (ORP) de Morges et Gland. Le

caractère local de la démarche aurait aussi suscité l'intérêt.

«Les petites entreprises viennent plus facilement dans un évènement de proximité. Et le fait que ce ne soit pas un salon à Lausanne, avec des grandes multinationales, mais un forum à l'échelle du district, c'est très intéressant pour les candidats de la région», souligne le directeur de l'Arcam. ROJ